ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

5017L

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

● Communauté française — O ~~Libre confessionnel~~
O ~~Provincial et comunal~~ — O ~~non confessionnel~~

et se rapporte à l'établissement suivant : 8.117.002

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
Avenue Herbofin
6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
Tél. 061/22 46 71

dénomination : .....
adresse complète : .....
.....
n° de matricule : .....
n° de téléphone : .....

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 723201 U21 E1 (3)

~~U.F. 2~~
.....
.....
DACTYLOGRAPHIE NIV. 1

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de :.... pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de ..... pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

● (1) enseignement secondaire : transition (1) ~~qualification~~ (1)
degré : ~~inférieur~~ (1) supérieur (1)

O (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de ..... pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de ..... pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de ..... pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de ..... pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
DACTYLOGRAPHIE	CS	100
2. Part d'autonomie	CS	20
Total des périodes		120

11. Date de la proposition du P.O. : 20/10/92

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
~~Représentant du P.O. subventionné (1)~~

Transmis par le réseau
le : .....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : 19.12.92 Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

Vu

Date : 11 JAN. 1993 Signature :

J. MEUNIER

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

Document 8bis. Annexe 1.

UNITE DE FORMATION : DACTYLOGRAPHIE Niveau 1.

1. - Finalités de l'Unité de Formation :

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

3. Permettre à l'étudiant de maîtriser la technique de frappe spécifique à l'étude du clavier.

4. Donner à l'étudiant les moyens d'appliquer les techniques spécifiques de la dactylographie en tenant compte de la normalisation et de la rationalisation.

Document 8bis. Annexe 2.

UNITE DE FORMATION : DACTYLOGRAPHIE Niveau 1.

1. Capacités préalables requises :

L'étudiant qui maîtrise de façon suffisante les capacités suivantes :

1. en Français: capacités du niveau de la fin de la troisième année de l'enseignement secondaire général ou technique de plein exercice ou d'une quatrième année de la section "emploi de bureau" de l'enseignement professionnel de plein exercice.

2. en Mathématiques: capacités du niveau de la fin de la troisième année de l'enseignement général ou technique de plein exercice ou de la quatrième année de la section "emploi de bureau" de l'enseignement professionnel .
Une épreuve de contrôle peut être organisée pour ces deux branches.

Le CESI, le diplôme d'une section tertiaire du niveau CTSI ou l'attestation de réussite d'une quatrième année année d'une section "emploi de bureau " de l'enseignement professionnel de plein exercice avec au moins 60% des points en Français et en Mathématiques couvrent les capacités minimales requises.

Document 8bis. Annexe 3.

UNITE DE FORMATION : DACTYLOGRAPHIE Niveau 1.

6. - norme de dédoublement : 15 étudiants.

   - norme de regroupement ou dédoublement est fonction du nombre de machines dont dispose la formation.

   - un étudiant par clavier.

DOCUMENT 8 bis — Annexe 4. (1)

Unité de formation : dactylographie - niveau 1

8. PROGRAMME

8.1. Maîtrise de la technique de frappe spécifique à l'étude du clavier

L'étudiant sera capable de maîtriser et d'appliquer les notions et opérations suivantes :

- Identification des principaux organes de la machine utilisée et spécification des caractéristiques et des possibilités.
- Adoption d'une position correcte devant la machine à écrire et exécution des exercices de relaxation.
- Aménagement de l'aire de travail du dactylographe.
  Placement d'une feuille dans la machine à écrire et délimitation des marges.
- Exécution des exercices d'assouplissement des poignets et des mains. Maîtrise, par la gymnastique digitale, de l'indépendance physique et nerveuse des doigts et des poignets ainsi que de la sûreté et la rapidité des mouvements.
- Acquisition, par la méthode aveugle et l'utilisation des dix doigts, des automatismes spécifiques à la maîtrise du clavier : l'alphabet, les majuscules, les chiffres, les signes de ponctuation, les signes spéciaux.
  Réglage de la force de frappe.
- Amélioration de la fluidité de la gymnastique digitale. Contrôle de la précision statique et dynamique du repérage des touches par des exercices exigeant une parfaite symétrie neuromusculaire.
- Respect des règles grammaticales, des coupures de mots au fur et à mesure de l'étude du clavier.
- Prise en compte des espaces à ménager avant et après les signes de ponctuation et les signes spéciaux.
- Amélioration des habiletés motrices et maîtrise de la cadence de frappe par le biais de certaines techniques auditives. Exécution et maîtrise des opérations de coordination en tenant compte des facteurs psycho-sensori-moteurs.
- Amélioration de la vélocité en dactylographiant des mots de 6 frappes maximum et en suivant un rythme correspondant à 90 frappes/minute.
  Maîtrise de la position spatiale de chacune des touches par rapport aux autres.
- Affinement de l'apprentissage par la dactylographie de mots comportant deux lettres consécutives identiques.
- Dactylographie d'une phrase dont la longueur n'excède pas 100 frappes et obtention d'une vitesse de 15 mots pendant 1 minute avec un maximum d'erreurs de 1 %.
  Calcul de la vitesse et du pourcentage d'erreurs.
  Etablissement d'un graphique.

8.2. Application des techniques et des règles élémentaires spécifiques à la dactylographie

L'étudiant sera capable de maîtriser et d'appliquer les notions suivantes ainsi que d'effectuer les opérations ci-après :

- Evaluation des acquis et amélioration de la maîtrise du clavier par des exercices variés et sous forme de jeux éducatifs.
- Centrage des mentions au milieu de la feuille, en manchette et par rapport à la largeur du texte (applications occasionnelles).
- Centrage des mentions ou d'un texte par rapport à la hauteur de la feuille (centrages limités aux titres des textes dactylographiés).
- Identification du mécanisme du tabulateur simple et justification concrète de ses possibilités.
- Répartition des blancs entre les différentes colonnes de chiffres ou de mots.
  Utilisation de tabulateurs simples pour la mise en colonnes.
- Respect des propriétés évolutives de la frappe cadencée. Dactylographie de mots qui ne renferment aucune répétition consécutive de la même lettre afin d'obtenir une automatisation optimale de la frappe cadencée.
- Accroissement de la vélocité en dactylographiant des mots de 6 à 8 frappes maximum en suivant un rythme correspondant à 120 frappes par minute. Les mots proposés sont des substantifs au singulier et des verbes à l'infinitif.
- Dactylographie d'une phrase dont la longueur n'excède pas 135 frappes pendant 1 minute en atteignant la vitesse de 20 mots par minute. Le maximum d'erreurs toléré est de 1 %.
  Calcul de la vitesse et du pourcentage d'erreurs.
  Etablissement d'un graphique.
- Identification et dactylographie des principales unités de mesure et de leurs symboles conformément aux dernières normes en vigueur.
- Dactylographie des différentes opérations mathématiques : somme, différence, quotient, carré, cube, fractions.

DOCUMENT 8 bis — Annexe 4.(2)

Unité de formation : dactylographie - niveau 1

Lecture et énoncé des nombres et des fractions.
- Utilisation de la technique de la frappe recto-verso.
  Justification de la largeur de la marge de droite et du haut de la page du verso.
- Dactylographie des chiffres romains.
  Justification de l'écriture en toutes lettres des chiffres arabes et des nombres.
- Identification et disposition harmonieuse des énumérations simples, des énumérations avec subdivisions.
- Utilisation des techniques relatives à la correction des erreurs.
- Dactylographie de 20 mots/minute durant 3 minutes.

8.3. Développement des techniques et des règles spécifiques à la dactylographie
L'étudiant sera capable de maîtriser et d'appliquer les notions suivantes ainsi que d'effectuer les opérations suivantes :
- Identification et disposition correcte d'une citation.
  Mise en évidence des citations et sous-citations. Justification grammaticale de la ponctuation spécifique aux citations.
- Dactylographie de mots de 8 à 10 frappes maximum en suivant un rythme correspondant à 150 frappes/minute.
- Dactylographie d'une phrase pouvant contenir tous les signes de la machine mais dont la longueur n'excède pas 165 frappes.
  La vitesse de 25 mots/minute doit être atteinte. Le maximum d'erreurs toléré est de 1 %.
  Il y a lieu d'effectuer le calcul de la vitesse et du pourcentage d'erreurs, et de compléter le graphique.
- Identification et dactylographie des noms et des adjectifs dont la première lettre est une majuscule.
  Justification de l'emploi d'une majuscule après certains signes de ponctuation.

- Identification et dactylographie des abréviations courantes (usuelles, titres de civilité, points cardinaux, adverbes numériques, adjectifs ordinaux, formats d'imprimerie, divisions et subdivisions d'un ouvrage) conformément aux dernières NORMES en vigueur.
  Identification des sigles et des acronymes les plus courants, justification de leur genre grammatical.
- identification et dactylographie des principaux symboles d'unités monétaires et des indices de nationalité s'y rapportant ; ceux-ci seront conformes aux normes légales.
  Application des règles grammaticales relatives à leur emploi en tenant compte de la place qu'ils occupent par rapport aux nombres qu'ils accompagnent.
  Représentation des symboles ne figurant pas sur la machine.
- Identification et dactylographie du plan d'un texte explicité par la numérotation décimale.
- Identification et présentation correcte d'un renvoi.
  Annonce d'un renvoi de différentes manières et placement correct de la ponctuation accompagnant la mention précédant cet appel de note.
- Dactylographie d'un texte composé d'au moins deux paragraphes pouvant contenir tous les signes de la machine mais dont la longueur n'excède pas 1500 frappes. La vitesse de 20 mots/minute durant 10 minutes doit être atteinte. Le maximum d'erreurs toléré est de 1 %.

8.4. Les touches repères seront A-Z-E-R-U-I-O-P.
Application des techniques et des règles élémentaires spécifiques à la dactylographie (rationalisation des règles d'édition).

Document 8bis. Annexe 5.

UNITE DE FORMATION : DACTYLOGRAPHIE Niveau 1.

9. Evaluation des capacités terminales :

1. L'étudiant sera capable de dactylographier un texte ou une phrase en respectant la frappe aveugle à la vitesse de 25 mots/minute pendant trois minutes.

2. L'étudiant sera capable de présenter un texte comportant deux paragraphes au moins à la vitesse de 20 mots/minute pendant dix minutes. (1% d'erreur est toléré).

Document 8bis. Annexe 6.

UNITE DE FORMATION : DACTYLOGRAPHIE Niveau 1.

10. Profil du chargé de cours :

- professeur de cours spéciaux en dactylographie.
- expert dont l'expérience professionnelle répondra aux exigences minimales du programme dans son contenu et ses méthodes et dont l'expérience utile dans une entreprise ou dans une administration sera dûment attestée.